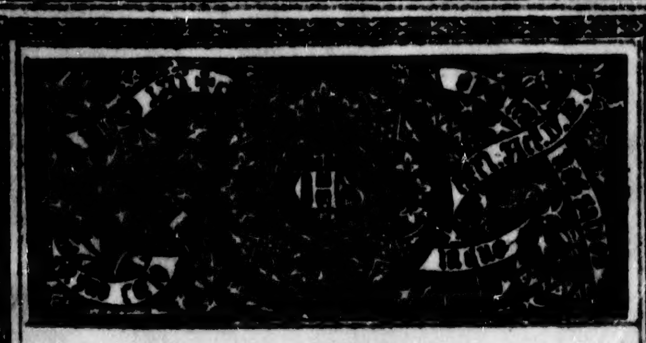




Le P. Isaac Jogues,

de la Compagnie de Jésus,

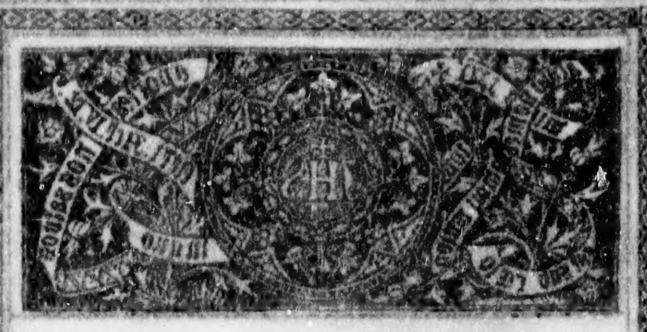
premier apôtre des Iroquois,

PAR

LE P. FRÉD. ROUVIER, S. J.



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,
LILLE.



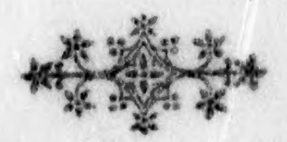
Le P. Isaac Jogues,

de la Compagnie de Jésus,

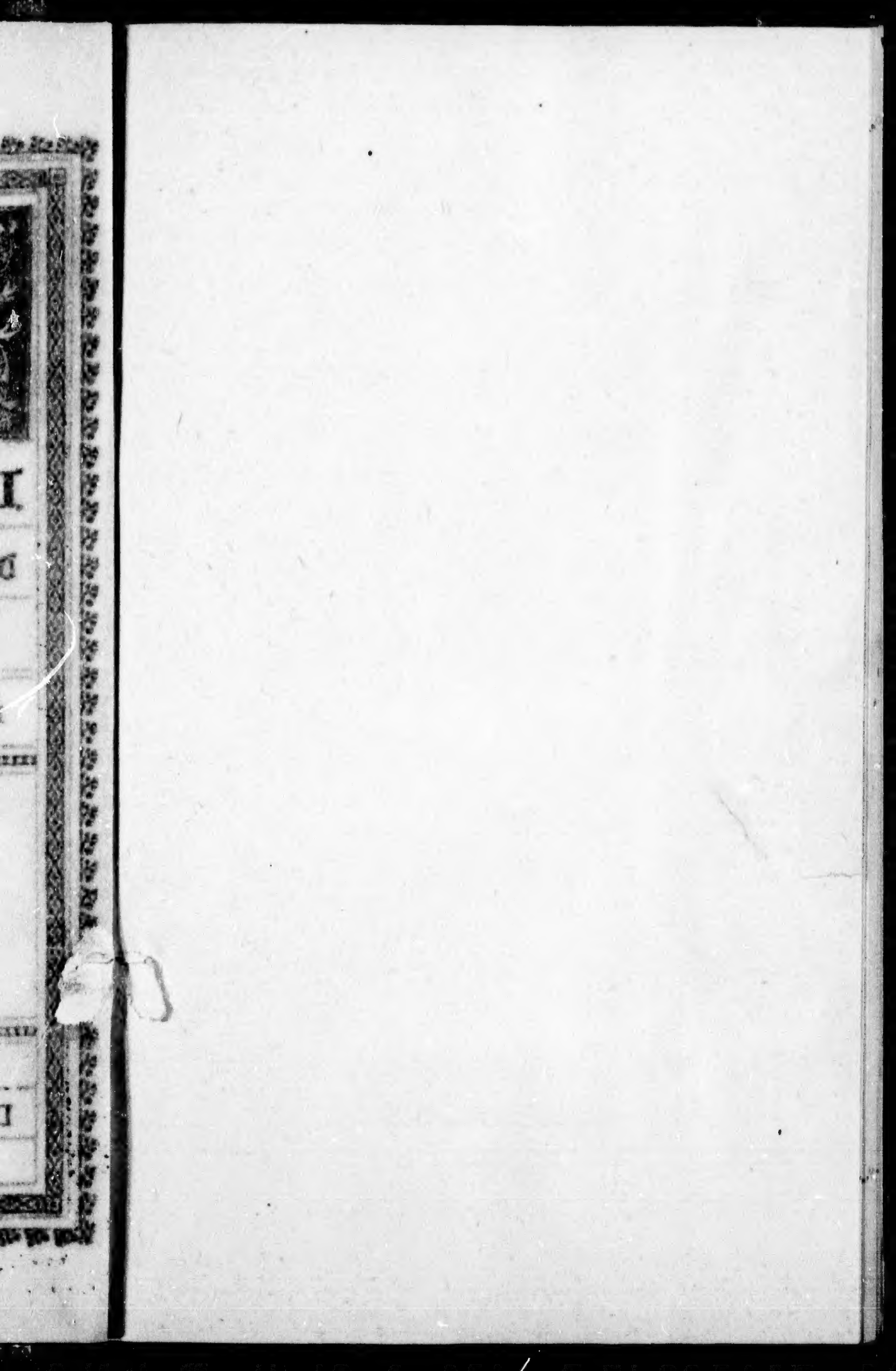
premier apôtre des Iroquois,

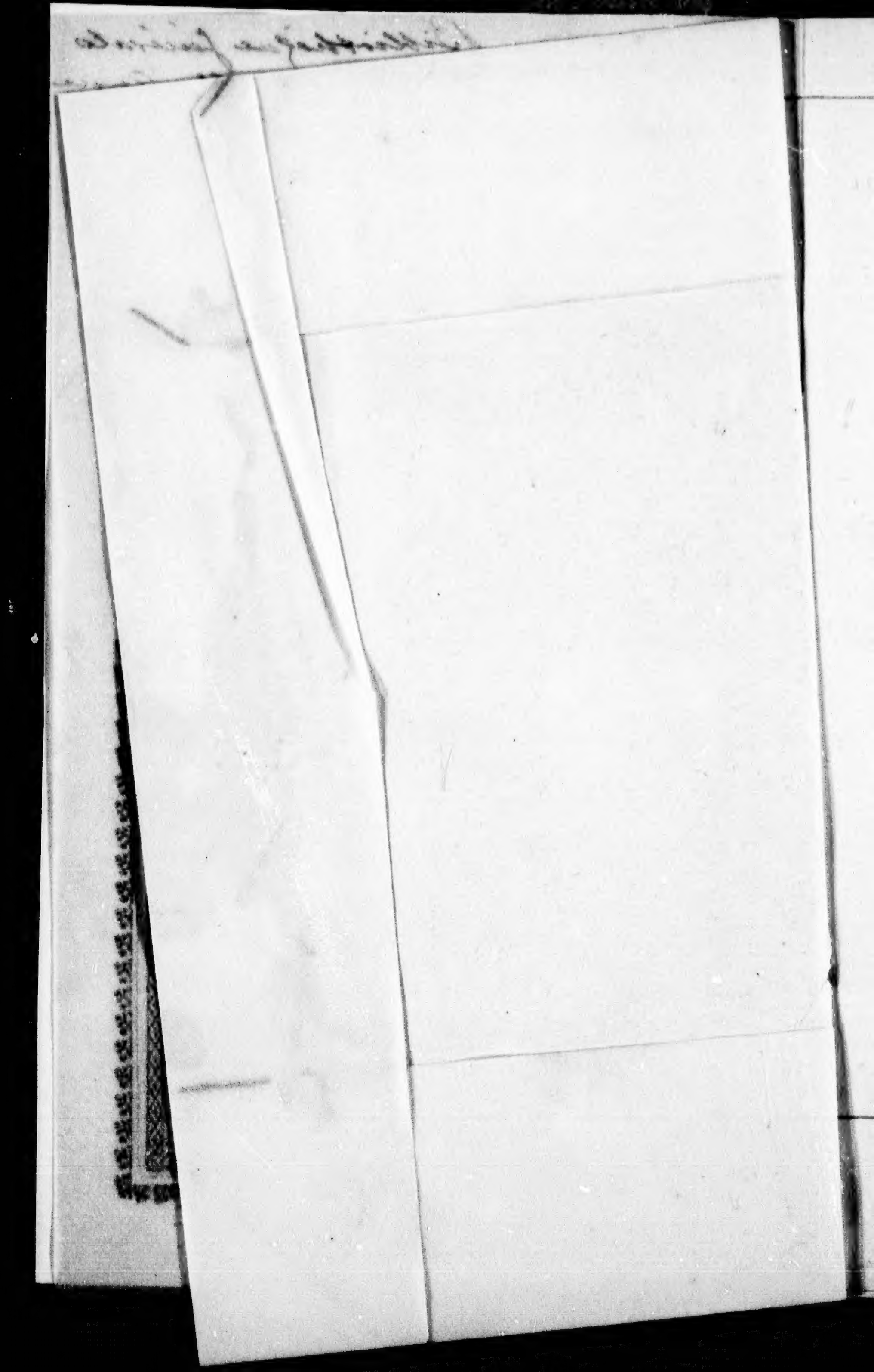
PAR

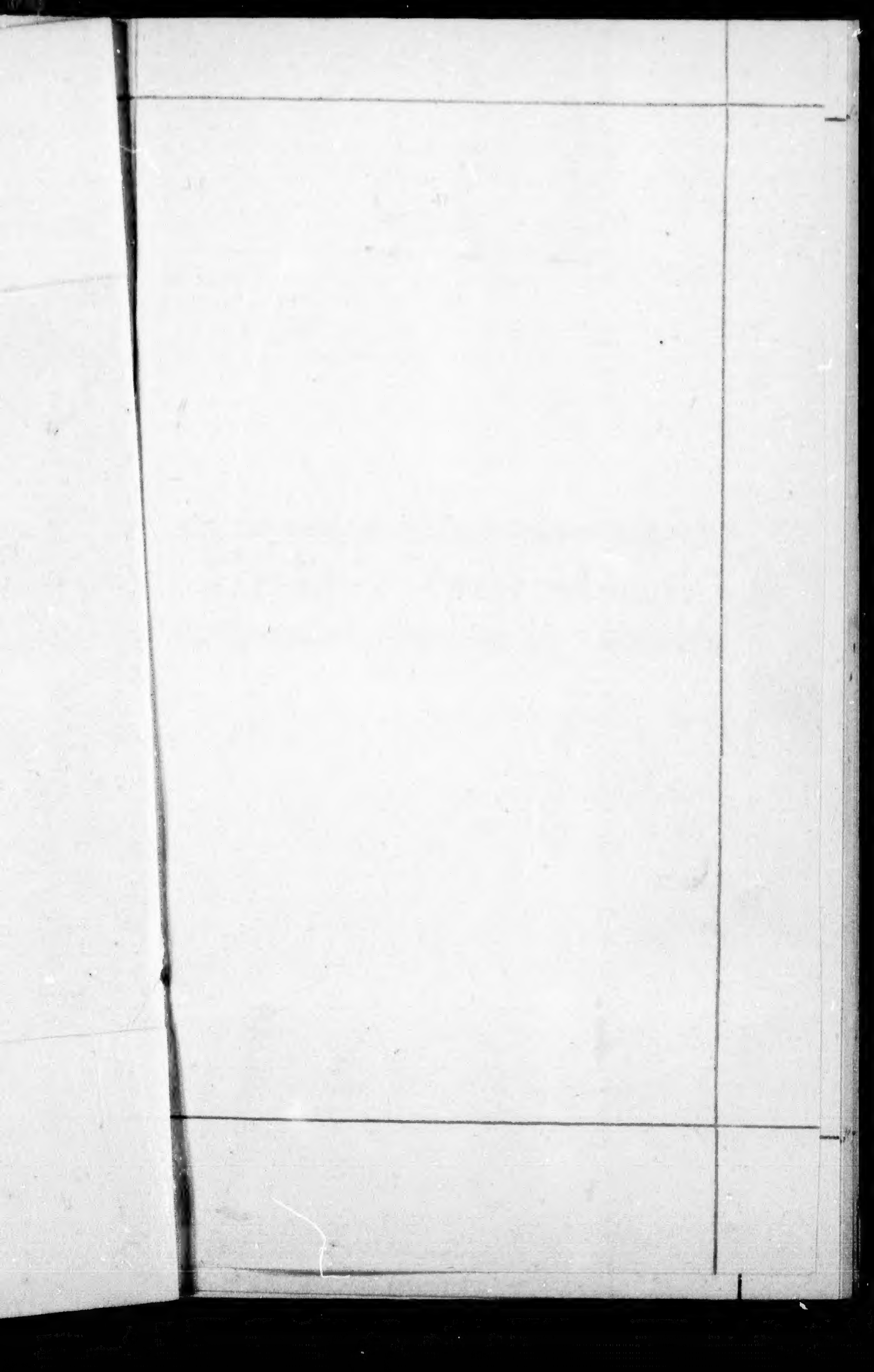
LE P. FRÉD. ROUVIER, S. J.



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,
LILLE.

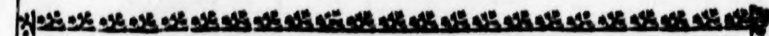








Le Père Isaac Jogues.



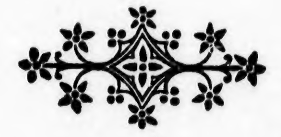
Le P. Isaac Jogues,

de la Compagnie de Jésus,

premier apôtre des Iroquois,

PAR

LE P. FRÉD. ROUVIER, S. J.



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie,
LILLE.

IMPRIMATUR.



Brugis, die 4ª octobris 1890.

H. LAHOUSSE, Can.,

Libr. Cens.

Imprimé par la Société St-Augustin, Bruges



Le P. Isaac Jogues.

LA cathédrale d'Orléans est dédiée à l'adorable croix de JÉSUS-CHRIST. C'est à son ombre paisible, comme il aimait à se le rappeler pendant sa dure captivité [1], — que, le 10 janvier 1607, Isaac Jogues vit le jour. Il était encore au berceau, quand Dieu fit de lui un orphelin. — Dans sa jeunesse, toute imprégnée de candeur suave et de tendre piété, deux choses nous paraissent à signaler surtout : une influence bénie, l'influence de sa chrétienne et courageuse mère, Françoise de Saint-Mesmin, et une inclination, — présage déjà —, celle qui par une pente naturelle entraînait le futur apôtre vers la méditation des souffrances du Sauveur crucifié.

Du collège des Jésuites d'Orléans, dont il

1. « Je les priai de me recommander à la croix... afin qu'elle ne repousse pas un *citoyen de la croix*... Je suis né en effet dans une ville dont l'église cathédrale est dédiée à la sainte croix.» Note écrite par le P. Is. Jogues sur sa captivité.

avait été un des premiers élèves, Isaac, au sortir de la rhétorique, passa au noviciat de Rouen. Il y entra le 24 octobre 1624, et il y eut pour maître des novices un grand serviteur de Dieu, le P. Louis Lalemant. C'est de sa bouche qu'il recueillit cette parole prophétique : « Mon Frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada ». — Pourtant, la soif de souffrance qui portait alors le jeune religieux à désirer les missions, le poussait vers l'Ethiopie et ses sables brûlants. Mais, sur l'indication de Dieu, les anges lui tressaient sa couronne au sein des neiges de la Nouvelle France, et c'était bien ces neiges qu'il devait saintement rougir, en la cueillant.

Après avoir étudié trois ans la philosophie à la Flèche, au sortir du noviciat (1626-1629), — le P. Jogues professa au collège de Rouen toutes les classes de lettres, de la sixième aux humanités inclusivement. Il fut ensuite envoyé au collège de Clermont, à Paris (1633), où il commença à suivre les cours de théologie, tout en y exerçant la charge pénible de surveillant. L'onction sainte l'y fit prêtre dans les premières semaines de l'année 1636, et à ce

bonheur s'en surajouta bientôt un autre : le P. Jogues était choisi pour renforcer la cohorte apostolique qui évangélisait le Canada.

A cette annonce, le jeune prêtre, impatient de se mettre à l'œuvre, fit généreusement le sacrifice du complément de ses études. — Le 10 février 1636, il dit sa première messe, à Orléans, et il eut la consolation, toujours si douce à qui l'obtient de Dieu, de donner sa première bénédiction à sa mère toute radieuse de bonheur ; joie profonde qui allait être suivie d'un prompt déchirement : il fallait se dire adieu, vraisemblablement pour toujours ici-bas. L'âme brisée, la vaillante mère n'en fit pas moins courageusement son sacrifice ; et le 8 avril 1636, après deux mois de dernière probation passés au noviciat de Rouen, le P. Jogues appareillait de Dieppe pour le Nouveau Monde.

***

Il partait en compagnie de cinq autres missionnaires, les PP. Chastelain, Ch. Garnier, Adam, Raguenau et le F. Cauvet. Le convoi se composait de huit vaisseaux et

portait le chevalier de Montmagny, nouveau gouverneur du Canada. Grâce à une traversée fort belle, le P. Jogues préluda à ses travaux apostoliques en dépensant son zèle au profit de ceux qui montaient le même navire que lui. Cet apostolat ne pouvait être de longue durée : si court qu'il fût, il porta néanmoins des fruits de salut. Deux escales à Saint-Louis de Miscou et à Tadoussac le prolongèrent quelque peu, mais il prit fin à l'arrivée à Québec où l'on aborda, sous les auspices de la très sainte Vierge, le 2 juillet.

Ce jour fut un jour d'allégresse pour le P. Jogues. « Je ne sais ce que c'est que d'entrer en Paradis, écrivit-il à ce sujet à sa mère; mais je sais bien qu'en ce monde il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France et en y disant la première messe, le jour de la Visitation. Je vous assure que ce fut bien vraiment le jour de la Visitation par la bonté de Dieu et de Notre Dame. Il me sembla que c'était Noël pour moi et que j'allais renaître en une vie toute nouvelle et une vie de Dieu. »

Ce pressentiment était fondé. C'était bien une vie nouvelle que le missionnaire allait mener. La trame en était formée de souffrances sans nombre, mais elle avait Dieu lui-même pour artisan. — Le serviteur pouvait donc raffermir son âme et l'ouvrir à la confiance : pour âpre que dût être sa route, n'y rencontrerait-il pas le Maître qui l'y appelait ? et, dès lors, que lui fallait-il davantage pour s'y élancer avec bonheur ?

***

Un mois et demi s'était écoulé à peine depuis l'arrivée du P. Jogues, quand il reçut l'ordre de se préparer à partir pour le pays des Hurons. Quatre jours plus tard, il se mettait en route. Nous avons raconté ailleurs [1] les dures fatigues de ce trajet pendant lequel on était obligé de faire des détours d'une lieue dans les terres, en portant les bagages et même le canot : pour vivres, un peu de blé d'Inde cuit à l'eau simple, sans aucun autre apprêt ; pour couche, la terre ou les roches de la rive « à l'enseigne de la lune toujours [2] ».

1. V. *Le Père Jean de Brébeuf.*
2. P. de Brébeuf, *Mémoire sur la mission huronne.*

La santé du voyageur n'y résista point. Arrivé le 11 septembre à Ihonatiria (Saint-Joseph), il était, le 17, terrassé par la maladie. Elle se communiqua à plusieurs autres Pères, si bien que leur cabane devint un hôpital. Mais quel hôpital misérable vraiment ! Les lits y étaient remplacés par de mauvaises nattes et tous les remèdes suppléés par un bouillon de pourpier sauvage avec un filet de verjus. « Nous avions bien une poule, raconte gaîment le P. Raguenau, mais elle ne nous pondait pas un œuf tous les jours, et puis qu'est-ce qu'un œuf pour tant de malades ? C'était un grand plaisir de nous voir, nous autres qui étions sains, dans l'attente de cet œuf ; et encore après, fallait-il consulter à qui nous le donnerions et voir qui en avait le plus besoin : pour nos malades, c'était à qui ne le mangerait pas ! »

Cette pénurie extrême n'empêcha point le rétablissement des pauvres fiévreux. Les forces revinrent peu à peu au P. Jogues, qui avait été le plus profondément atteint et, dès la fin du mois d'octobre, il entreprit l'étude de la langue huronne. Labeur ingrat, de

l'aveu des plus vaillants ! — A la lumière, pendant le jour, des quelques rayons qui filtraient par le toit jusqu'à lui : à la lueur rougeâtre, pendant la nuit, du feu qui chauffait la hutte, en l'enfumant, le missionnaire, devenu l'élève tantôt d'une femme et tantôt d'un enfant, apprenait péniblement les éléments de cet idiôme rudimentaire. — De temps en temps, il allait en bégayer le peu qu'il en savait dans les cabanes des sauvages, où la maladie avait bientôt pénétré et où il était appelé en toute hâte pour baptiser quelque moribond : c'était la consolation, miséricordieusement apposée au labeur pour encourager et soutenir l'ouvrier. La Providence aura constamment les mêmes délicatesses et,jusque dans la captivité du P. Jogues, nous la verrons jalouse de lui ménager ces encouragements, comme nous verrons aussi le captif toujours prêt à oublier ses souffrances, dès qu'il s'agira de gagner une âme de plus au vrai Dieu !

***

Cependant le fléau faillit compromettre l'existence de toute la mission. A en croire

certains bruits venus on ne sait d'où, les Robes-Noires étaient l'unique cause du mal : elles avaient jeté un sort sur le pays. Trop ignorants pour ne pas accueillir avidement une pareille explication, les Hurons étaient en même temps trop durement frappés pour ne pas lui donner une conclusion. Ils commencèrent par fermer plusieurs de leurs villages aux prétendus sorciers ; puis les plus fanatiques résolurent de se venger. La chose était facile dans une contrée où chacun a le droit de se faire justice à soi-même aussi bien que de se constituer le vengeur de la nation. De ce chef, les missionnaires coururent donc à plusieurs reprises les plus grands dangers. Mais Dieu les sauvegarda : « Il a été plus puissant pour protéger ceux qui pour sa gloire s'étaient jetés dans les bras de sa Providence, que les hommes n'ont été méchants pour leur nuire, » écrivit le P. Jogues à sa mère. La tempête s'apaisa en effet et le calme revint.

D'Ihonatiria abandonné par ses habitants, le Père fut envoyé à Teananstayac. Il n'y passa que six mois, mais il y donna par le baptême cent vingt chrétiens à Dieu. — Il dirigea ensuite les travaux de la Résidenc

Sainte-Marie qu'on fondait en ce moment (1639). C'est de cette résidence qu'il partit avec le P. Ch. Garnier pour le pays des Pétuneux, peuplade qui habitait, à 50 kilomètres au sud-ouest des Hurons, le massif des Montagnes-Bleues (1640). — Abandonné par ses guides dès les premières heures de la route, accueilli avec défiance, bientôt poursuivi par la calomnie, finalement traqué de village en village, non pas ouvertement, mais d'une façon qui n'en était que plus perfide, il fut contraint de rentrer à Sainte-Marie, sans avoir rien pu faire en apparence sinon baptiser quelques mourants. En réalité, lui et son compagnon avaient jeté les germes d'une moisson qui n'allait pas tarder à lever et qui devait à bref délai porter les plus beaux fruits.

L'automne suivant (1641), le P. Jogues se rendit, en compagnie du P. Raymbault, au saut Sainte-Marie. Ils avaient charge de s'y aboucher avec les Ottawas. Ils réussirent au-delà de toute espérance, et il n'eût tenu qu'à eux de se fixer dès lors dans ces tribus. Mais Dieu réservait de plus glorieux combats à son apôtre, et l'heure de les entamer allait sonner.

Rentré à Sainte-Marie, le P. Jogues était un jour prosterné devant le Très-Saint-Sacrement. Il y répétait avec une ferveur toute particulière sa prière habituelle : « Seigneur, à votre calice faites-moi boire largement. » — Soudain, une voix se fit entendre au fond de son cœur. Elle lui disait : « J'ai entendu ta prière, et ce que tu demandes, je te l'accorderai. Arme-toi donc de courage et de vigueur [1]. » Le Père se releva : sans savoir comment encore, il se sentait exaucé. Il l'était en effet.

Quelque temps après, le P. Jér. Lalemant, alors Supérieur de la mission huronne, lui proposa d'aller chercher des secours à Québec. L'offre était pleine de périls, car les Iroquois se tenaient aux aguets tout le long du fleuve. Mais le vaillant apôtre n'hésita pas : « On ne fit que me proposer ce voyage, dit-il, sans me le commander. Je m'offris d'autant plus volontiers que la nécessité de l'entreprendre aurait jeté quelque autre missionnaire bien meilleur que moi dans les dangers que nous prévoyions. » Conscient néanmoins de ces dangers, il s'y prépara par une retraite, suivie

1. « Exaudita est oratio tua... Erit tibi quod petisti... Confortare et esto robustus. »

d'une confession de toutes les fautes de sa vie ; puis, il partit de Sainte-Marie, avec la paix pour compagne et pour égide la charité (2 juin 1642).

La descente fut heureuse, mais le retour devait être fatal. Le 3 août, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Trois-Rivières, une fusillade inattendue éclate dans les buées du matin : les Iroquois barrent le passage. Embusqués dans les joncs, armés d'arquebuses que leur ont données les Hollandais protestants, ils jettent le désordre dans le petit convoi, qui, confiant, longe la rive pour éviter le courant. D'un coup d'œil, le P. Jogues a compris tout le danger. Mais il s'en trouble si peu que, sous le feu de l'ennemi, il puise de l'eau dans le fleuve et baptise le pilote de son canot qui n'est encore que catéchumène, afin de lui assurer en cas de mort le Paradis. Le combat fut court, les Iroquois étant trop nombreux pour qu'on pût leur résister longtemps. Les canots et ceux qui les montaient devinrent les trophées des vainqueurs. Grâce au rideau de roseaux qui le cachait, le P. Jogues aurait pu se soustraire à toutes les

recherches. Mais, en voyant le triste groupe des prisonniers sur la berge, il préféra se livrer lui-même à l'ennemi. « Pouvais-je bien abandonner les captifs, a-t-il écrit, ... quand plusieurs n'étaient pas baptisés encore?... » L'héroïque charité du pasteur, qui se perdait ainsi pour sauver ses brebis, reçut immédiatement sa récompense. — Pendant que les Iroquois battaient les halliers des environs afin d'y chercher les fuyards, l'apôtre put conférer le baptême à ceux des prisonniers qui ne l'avaient point reçu. L'un d'eux fut, quelques instants après, assommé d'un coup de massue sur le lieu même où il venait d'être baptisé. Comme saint Paul, le jésuite engendrait des fils jusque dans les fers, et sa captivité, fécondée par son sang, allait rendre à la liberté des âmes courbées jusque-là sous l'implacable empire du démon.



Les rives du Saint-Laurent furent les premières rougies de ce sang généreux. Parmi les prisonniers se trouvaient deux jeunes Français, René Goupil et Guillaume Couture, qui avaient volontairement suivi le mission-

naire à son départ de Québec. Furieux des marques de paternelle tendresse que le P. Jogues leur prodiguait pour les encourager, les Iroquois se jettent sur lui, le dépouillent de ses vêtements et l'accablent tellement sous les coups de bâton et les coups de massue que la victime chancelle et tombe, à demi morte, à leurs pieds. Mais leur fureur, loin de s'apaiser, semble augmenter à cette vue. Ils mordent ses pieds, ils mordent ses doigts : de leurs dents, ils lui arrachent les ongles et ils ne s'arrêtent que lorsque les os des deux index ont été violemment extirpés.

On se mit en route. Tout fiers de leur importante capture, les vainqueurs avaient hâte d'en faire montre dans leur pays. Quand on allait par eau, les prisonniers étaient liés au fond des canots ; ils y servaient de passe-temps à leurs gardiens qui, pour tromper la longueur du voyage, s'amusaient à enfoncer dans leurs plaies purulentes et rongées par les vers des épines, des alènes ou des éclats de bois. Quand on allait par terre, les malheureux servaient de bêtes de somme : la nuit, on les attachait à des piquets abandonnés sans défense aux innombrables nuées d'insectes que

leurs blessures attiraient. La nourriture leur était mesurée comme le sommeil, et vint un moment où, les provisions manquant, ils n'eurent plus que quelques baies sauvages pour se soutenir. On remonta ainsi la rivière des Iroquois, puis le lac Champlain. Ce douloureux chemin de croix avait déjà duré huit jours. Mais, si cruel qu'il eût été, ce que les victimes y avaient souffert n'était encore qu'un jeu à côté de ce qu'il leur restait à souffrir !

Le lugubre et triste convoi fit en effet la rencontre d'une centaine de guerriers qui se rendaient au Saint-Laurent. C'était le droit d'une pareille troupe, chez ces peuplades, de préluder à la guerre par des violences sur les prisonniers. Plus ils les maltraitaient, plus ils se croyaient sûrs de vaincre les ennemis. Les bourreaux formèrent donc une double haie entre laquelle on fit défiler le P. Jogues et ses compagnons d'infortune.

« Ils nous accablèrent de tant de coups, dit celui-ci, que je tombai à terre sous leur nombre et leur cruauté, au milieu du chemin pierreux qui conduisait à la colline. Je crus que j'allais mourir dans cet affreux traitement. Aussi soit

par faiblesse, soit par lâcheté, je ne me relevai pas.

« Dieu seul, pour l'amour et la gloire de qui il est doux de souffrir ainsi, sait pendant combien de temps et avec quelle barbarie ils me frappèrent.

« Une cruelle compassion les fit s'arrêter afin de pouvoir m'amener vivant dans leur pays. Ils me portèrent sur le théâtre (1), à moitié mort et tout ensanglanté. Quand ils me virent reprendre un peu mes sens, ils me firent descendre pour m'accabler d'injures, d'invectives et d'une grêle de coups sur la tête, sur le dos et sur tout le corps.

« Je ne finirais pas si je voulais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en broyèrent un autre avec les dents. Ceux qui l'avaient déjà été furent tordus avec violence, de telle sorte qu'après leur guérison, ils sont restés horriblement difformes.

« Le sort de mes compagnons ne fut pas meilleur.... »

---

1. Petite élévation en écorce d'arbre où les prisonniers de guerre étaient exposés.

Le lendemain, au point du jour, captifs et vainqueurs se remirent en marche. Après avoir atteint la pointe sud du lac George, il leur restait quatre jours de trajet par la terre ferme pour arriver au pays des Iroquois. Ce voyage fut marqué par la rencontre de plusieurs bandes de guerriers : autant de rencontres, autant de haltes douloureuses pour payer le tribut du sang à ceux que l'on croisait en chemin.

Enfin le 14 août, à trois heures de l'après-midi, on arriva en vue d'Ossernenon, premier bourg iroquois de ces régions [1]. C'était la veille de la belle et douce fête de l'Assomption. « J'avais toujours pensé, dit le Serviteur de Dieu, que le jour de cette grande joie du ciel serait pour nous un jour de souffrances, et j'en remerciais mon Sauveur JÉSUS, car les joies du ciel ne s'achètent que par la participation à ses douleurs ». Nous allons voir comment ces prévisions se réalisèrent et quelle part eut l'intrépide apôtre au calice du Sauveur.

1. A quarante-cinq kilomètres environ d'Albany.

***

A un kilomètre du village, les conques marines avaient triomphalement sonné : signal connu, à l'appel duquel la population entière était accourue comme à une fête. Hommes, femmes, vieillards, enfants, la cruauté les avait tous armés. « A la vue de ces appareils qui rappelaient la Passion, rapporte le P. Jogues, nous nous souvînmes de ce passage de saint Augustin : celui qui fuit les rangs de ceux qui souffrent ne mérite pas de compter au nombre des enfants.... Nous nous offrîmes donc d'un grand cœur à la bonté paternelle de Dieu, comme des victimes immolées à son bon plaisir et à sa colère amoureuse pour le salut de ces peuples. »

La horde furieuse joignit les prisonniers près de la rivière d'Ossernenon. Aussitôt, elle se rua en désordre sur eux. Mais il fallait organiser plus savamment le supplice. Les chefs le firent, après avoir rendu grâce au Soleil de leurs succès : les bourreaux se répartirent donc sur une double et interminable haie. Comme si leur rage eût eu besoin d'être

attisée encore, un des anciens les exhorta ironiquement à « bien recevoir » les prisonniers. Couverts de sang, les membres mutilés déjà, ceux-ci attendaient silencieusement à quelques pas la fin de ces lugubres préparatifs. Sur un signe, ils s'engagent un à un dans le redoutable sentier: les coups pleuvent sur eux ; une boule de fer atteint le P. Jogues dans les reins et le renverse, mais il se relève intrépidement et arrive jusqu'à l'échafaud où déjà ses compagnons sont réunis.

A peine y est-il parvenu, qu'un forcené se jette sur lui ; il lui assène trois coups de bâton sur les épaules et, s'apercevant que la Robe-Noire a encore deux ongles entiers, il les lui arrache avec les dents et de ses propres ongles il lui enlève jusqu'aux os les chairs qu'ils recouvraient. Autour des victimes les sauvages tourbillonnent, couteau en main, faisant tomber les doigts ou enlevant des lambeaux de chair qu'ils agitent avec joie. L'un d'eux, sorcier à barbe blanche fameux dans le pays, veut forcer une malheureuse captive chrétienne à couper le pouce gauche du missionnaire : trois fois, l'infortunée recule avec horreur ; enfin la crainte l'emporte et, en détournant la tête,

elle scie plutôt qu'elle ne coupe à sa racine le doigt condamné....

La nuit vint suspendre ces horreurs. Le P. Jogues la passa étendu à terre, les mains et les pieds liés à quatre pieux. — Le lendemain, il fallut aller au village d'Andagaron, à huit kilomètres de distance, et, deux jours après, à Tionnontoguen, éloigné de quatre lieues, pour satisfaire la curiosité de ces deux bourgs. — Partout, les victimes recevaient le même accueil ; partout la même impitoyable bastonnade à l'arrivée, partout le même échafaud et les mêmes tortures pendant toute la journée. — La nuit, les prisonniers étaient dévolus aux enfants qui, du coucher du soleil à l'aurore, faisaient librement sur eux l'apprentissage de la cruauté.

Le P. Jogues nous a raconté comment à Tionnontoguen ces bourreaux novices s'acquittèrent de leur mission.

« Sans pitié pour l'épuisement complet des victimes, ni pour les douleurs atroces que leur causaient leurs membres tuméfiés et déchirés,

ils leur ordonnèrent d'abord de chanter *les Cantiques du Seigneur sur une terre étrangère* (Ps. 139). Pouvions-nous chanter autre chose ? Au chant succéda le supplice....

« Avec des cordes faites d'écorce d'arbre, ils me suspendirent par les bras à deux poteaux dressés au milieu de la cabane. Je m'attendais à être brûlé, car c'est la posture qu'ils donnent ordinairement à leurs victimes.

« Pour me convaincre que si j'avais pu souffrir jusque-là avec un peu de courage et de patience, je le devais non à ma propre vertu, mais à *Celui qui donne la force aux âmes faibles* (1), le Seigneur m'abandonna pour ainsi dire à moi-même dans ce nouveau tourment. Je poussai des gémissements (car *je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de* JÉSUS-CHRIST *habite en moi* (2),) et l'excès de mes douleurs me fit conjurer mes bourreaux de relâcher un peu mes liens. Mais Dieu permettait avec raison que plus mes instances étaient vives, plus ils s'efforçassent de les resserrer. Après un quart d'heure de souffrances, ils coupèrent mes liens: Sans cela, je serais mort... »

1. *Is.*, XL, 29.
2. *II Cor.*, XII, 9.

C'est à un sauvage étranger, témoin accidentel du supplice, que le P. Jogues dut ce soulagement. Cet homme s'approcha et, sans une parole, trancha d'un coup de couteau les cordes qui tenaient le missionnaire suspendu. Un an après, à trois cents kilomètres de Tionnontonguen,dans une bourgade étrangère où le P. Jogues avait par hasard accompagné ses maîtres, il entre dans une cabane et se trouve en face d'un moribond. « Ne me reconnais-tu pas, Ondesonk ([1])»? lui demande péniblement celui-ci. Et, avant que son visiteur ait répondu : « Ne te souviens-tu pas de celui qui l'an passé, a coupé tes liens ? C'est moi. »

A ces mots, le Père se jette au cou de son sauveur. Il le console, cherche à le soulager ; mais il n'y a plus rien à faire : la mort est à la porte de la cabane. Alors, d'une voix douce, le prêtre parle au mourant de l'autre vie, de Dieu, de son beau ciel... La grâce s'ouvre une voie dant cette âme, elle illumine cette pauvre intelligence ; le sauvage baptisé peut rendre en paix son dernier soupir : celui qui ne laisse pas un verre d'eau sans salaire

1. Nom huron du P. Jogues.

va l'accueillir en Père et le récompenser en Dieu.



Au moment même où il passait par les tortures que nous venons de rapporter brièvement, le confesseur de la foi avait eu une consolation bien douce à son cœur. Sur l'échafaud de Tionnontonguen, il avait trouvé quatre Hurons, nouvellement enlevés et destinés au feu. Sa bonté, oublieuse de ses propres souffrances, les avait promptement gagnés. — A l'aide de gouttelettes d'eau, miséricordieusement laissées par la Providence sur quelques feuilles de blé d'Inde, il les avait baptisés sur le seuil de l'éternité et leur avait ainsi assuré, au soir de leur vie mortelle, un bonheur qui ne devait plus finir.

Ce bonheur, le P. Jogues put croire qu'il allait bientôt en jouir, lui aussi. Lorsqu'après avoir été, sept jours durant, traîné de village en village et d'échafaud en échafaud, il fut ramené à Andagaron, on lui annonça en effet qu'il allait être, le jour même, brûlé avec ses compagnons. — Dieu, qui le destinait, au prix de nouvelles douleurs, à régénérer bien des

âmes parmi ces tribus barbares, le sauva. Les anciens du pays se ravisèrent ; ils rapportèrent leur première sentence, et trois captifs Hurons seulement furent conduits au bûcher.

***

De prisonnier de la nation, le P. Jogues devint alors l'esclave d'un particulier. Selon la coutume iroquoise, il fut attribué à une famille d'Andagaron dont un membre avait été tué pendant l'expédition. René Goupil était son compagnon. Exténués, couverts de plaies qui, faute de pansements, s'étaient dangereusement envenimées, les deux esclaves ressemblaient plutôt à des cadavres à moitié putréfiés qu'à des êtres vivants. Aussi songea-t-on un instant à les remettre contre rançon aux Hollandais de Renselaerswich (Albany), qui offraient de les racheter. Une défaite essuyée sur le Saint-Laurent où les Iroquois avaient témérairement attaqué les Français, fit échouer ce projet. — Non seulement les deux esclaves ne furent pas mis en liberté, mais ils redevinrent pour un temps les prisonniers de la nation. C'était une condition éminemment critique dans laquelle, ne tenant plus qu'à un fil, leur vie était à la merci de tous.

René Goupil en fut bientôt la preuve. — Un soir qu'il longeait, avec le missionnaire, la lisière d'un bois, il fut abattu d'un coup de hache par un sauvage qui ne lui pardonnait pas d'avoir tracé le signe de la croix sur le front d'un petit enfant. — Croyant sa dernière heure arrivée, le P. Jogues s'agenouilla pour recevoir le coup mortel... Mais on l'épargna cette fois encore et il redevint l'esclave de la famille qu'il avait déjà servie.

Il y trouva une bienveillance relative, dans une extrême pauvreté. Une peau de cerf malpropre et nauséabonde, jetée dans un coin lui tenait lieu de lit ; une poignée de maïs ou de blé d'Inde était à peu près tout ce qu'on lui donnait pour réparer ses forces chaque jour. — Il est vrai que d'ordinaire le travail était peu accablant : pourvoir la cabane d'eau et de bois constituait souvent tout ce qu'on exigeait de lui. — Mais, en chasse ou en expédition, il en était tout autrement. Combien ne fallait-il point peiner alors ?

Le P. Jogues en fit l'expérience dès que l'hiver fut venu. — Pendant deux mois il avait été en butte à mille dangers ; se trouvant

en sûreté aussi longtemps qu'il demeurait dans l'enceinte du village, il ne l'était plus dès qu'il la franchissait, chacun des sauvages recouvrant alors sur lui droit de vie et de mort. Maintes fois il fut sur le point d'être massacré, lorsqu'il était obligé d'en sortir ; mais il ne lui arriva jamais aucun mal. C'est que sur sa poitrine il portait le plus sûr des boucliers, son crucifix !

***

Muni de ce bouclier divin, le P. Jogues partit avec son maître, vers le mois de novembre, pour aller chasser le cerf. — C'était un voyage de cent vingt kilomètres à faire à travers la neige et sur des étangs glacés. — L'apôtre, à peine couvert de quelques haillons de toile, y souffrit cruellement. Ses plaies, qui avaient fini par se fermer à peu près, se rouvrirent sous l'action du froid intense de ces contrées... On le pouvait suivre à la trace du sang qu'il laissait sur la neige, quand il allait dans la forêt ramasser les branches mortes dont il devait fournir le campement. Mais son âme demeurait inébranlable : les chasseurs ayant l'habitude d'offrir le produit de leur

chasse au génie Aireskoï, leur protecteur, le saint apôtre résolut de protester contre cette coutume idolâtrique ; il refusa de se nourrir de ce gibier. D'un coup de tomahawk, les sauvages pouvaient se venger d'un pareil refus ; mais cette crainte fut impuissante à faire fléchir le vaillant apôtre. Quoi qu'on fît, on ne put l'amener à se rendre et il persévéra dans son abstinence jusqu'au retour.

C'est dans la prière qu'il puisait cette indomptable énergie. Sous les branches d'un sapin il s'était fait une sorte d'oratoire dont une croix gravée au couteau sur le tronc de l'arbre constituait l'unique ornement. Agenouillé au milieu de la neige, sous une bise glaciale, il faisait sa méditation quotidienne devant elle et il y priait en outre de longues heures chaque jour. Sans prise sur son caractère d'acier, la captivité ne réussissait pas à lui faire oublier ses obligations de religieux : il gardait si strictement tout ce qu'il pouvait garder de ses règles que, l'époque ordinaire de sa retraite étant arrivée, il fit les saints exercices aussi ponctuellement dans cette forêt neigeuse qu'il les aurait faits dans un

collège de France ou dans la résidence de Québec. Il les prolongea même au delà du terme ordinaire et les continua pendant quarante jours.

En retour de tant de fidélité, il semble que la Providence eût dû l'inonder de ses plus douces consolations. Mais les desseins de l'éternelle sagesse sont impénétrables et rien n'en peut sonder la profondeur. Après avoir soutenu son serviteur pendant plusieurs mois, Dieu qui sait ce que les Saints peuvent souffrir, se prit à se cacher à son tour. Aux duretés des hommes la dureté du ciel vint s'ajouter. Le P. Jogues se trouva en proie à d'inexprimables angoisses intérieures. La crainte broyait son âme : partout, il entrevoyait l'enfer. — Son passé lui apparaissait surchargé de fautes de toutes sortes et tissé de continuelles infidélités et, quand il jetait les yeux sur l'avenir, il s'y voyait condamné à mourir parmi les Iroquois, privé des sacrements de l'Église et par avance dévoué à l'implacable justice de Dieu. Tant le démon est habile à tromper les esprits les plus fermes et à troubler les cœurs les plus généreux ! « Je serais mort si le ciel n'eût abrégé ces jours terribles », a-t-il

avoué lui-même. Mais, comme il persévérait malgré tout dans la prière, Notre-Seigneur, qui voulait accroître ses mérites et non le perdre à jamais, fit cesser l'épreuve, et sur cette âme assombrie la confiance se reprit enfin à rayonner.

*
* *

Renvoyé à Andagaron pour y porter une partie des viandes que l'on avait boucanées, le pauvre esclave, pliant sous son fardeau, se mit en route vers le milieu de janvier. La nuit, il s'arrêtait dans la forêt, creusait un trou dans la neige qu'il entassait à droite et à gauche pour se faire un rempart contre la bise, et, après avoir jeté quelques brindilles dans le fond de cette auge glacée, il s'y couchait pour y dormir. Mais si ce voyage fut pour lui l'occasion de nouvelles souffrances, il y fut bien doucement consolé aussi. Après avoir retiré d'un torrent, au péril de sa vie, un petit enfant qui y était tombé, il eut la joie immense de le baptiser avant de le voir expirer dans ses bras. Il en baptisa un assez grand nombre d'autres à Andagaron, quand il y fut rentré. Il put même, grâce à la con-

naissance qu'il avait acquise du dialecte iroquois, convertir quelques adultes que sa vertu si simple et si douce avait subjugués. Les malades surtout ne lui résistaient guère. Cependant l'un d'eux, dont les sauvages eux-mêmes s'écartaient avec dégoût, à cause de l'infection qu'il répandait, et que le P. Jogues avait soigné avec une tendresse maternelle, demeura jusqu'au bout insensible à cette sublime charité : punition de Dieu peut-être, car ce mourant était le malheureux qui, à l'arrivée du missionnaire au village, lui avait avec les dents arraché sans pitié les deux ongles qui lui restaient !

Le P. Jogues n'emprisonnait pas son zèle dans l'étroite palissade d'Andagaron : il allait aussi dans les villages voisins. Il y parlait du vrai Dieu, il y baptisait quand il le pouvait, il soutenait et fortifiait les Hurons qui, pris avec lui, demeuraient tous inflexibles dans leur foi. — Mais au printemps, il lui fallut partir pour la pêche et abandonner ses chers néophytes à la bonté de Dieu.

Quelque chose des fatigues de la chasse l'y attendait. Il se raffermit contre elles par

les moyens dont il avait déjà usé. « Combien de fois, écrit-il, je me suis arrêté dans ces lieux déserts et sur le bord des eaux, comme les Israélites sur la rive des fleuves de Babylone, et j'ai versé des larmes au souvenir de Sion, non seulement de cette Sion triomphante dans les cieux, mais aussi de cette Jérusalem de la terre où Dieu est connu et loué !... Combien de fois j'ai gravé le nom de JÉSUS sur les arbres élevés de ces forêts séculaires, pour faire trembler les esprits infernaux ! Combien de fois j'ai formé sur eux, en découpant leur écorce, la sainte croix de mon Sauveur... Mais on ne me laissa pas longtemps jouir de ce saint repos. J'avais déjà passé trop de jours sans mes angoisses ordinaires ! »

En effet, sous un prétexte imaginaire, on rappela les pêcheurs au village : le vrai motif de ce rappel soudain était la résolution prise par les chefs d'immoler leur captif. Cependant la main divine qui tant de fois avait arraché le P. Jogues à ses bourreaux, s'interposa entre eux et lui. Au lieu de le sacrifier, on brûla une dizaine des prisonniers abénaquis. Le saint apôtre put les convertir tous avant leur sup-

plice, et c'est au milieu même des flammes, sous couleur de lui porter un peu d'eau à boire pour la soulager, qu'avec la calebasse d'eau qu'il tenait, il baptisa la dernière des victimes, une pauvre jeune femme dont les sauvages allaient dévorer les restes, après l'avoir brûlée !

***

En face de tant d'horreurs ne semble-t-il pas que le P. Jogues eût du avoir hâte d'échapper par n'importe quel moyen et à n'importe quel prix à sa dure captivité ?

Il n'en était rien pourtant.

« Ne tenez, je vous prie, aucun compte de ma personne, mandait-il à M. de Montmagny, qui venait inutilement d'essayer de le racheter ; et qu'aucune considération ayant rapport à moi ne vous empêche de prendre toutes les mesures qui vous paraîtront plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu » (30 juin 1643).

Avec la même force d'âme, il écrivait, le 5 août 1643, du poste hollandais de Rense-

laerswich où il était alors de passage au R. P. Provincial :

« Quoique bien probablement je puisse prendre la fuite, si je le veux, soit par la colonie des Européens, soit même par le moyen des autres sauvages, nos voisins, cependant je suis bien résolu, avec la grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette croix où le *Seigneur m'a attaché avec lui.* Autrement qui pourrait consoler et absoudre les captifs français ? Qui rappellera aux Hurons chrétiens leurs devoirs ? Qui instruira les nouveaux prisonniers, fortifiera dans les tourments et baptisera les condamnés ? Qui pourvoiera au salut des enfants moribonds et à l'instruction des autres ?

« Ce n'est certainement que par une permission toute particulière de la bonté de Dieu que je suis tombé entre les mains de ces sauvages, tandis que leur haine pour la religion et la guerre cruelle qu'ils faisaient aux autres sauvages, et aux Français à cause d'eux, fermaient l'entrée de la foi dans ces contrées [1].

1. Cité par le R. P. F. Martin, dans sa belle vie du P. Jogues: *Le P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois.*

En un an de captivité, le saint confesseur de la foi avait baptisé soixante-dix personnes, enfants, jeunes gens ou vieillards, de cinq nations différentes ; gerbe d'âmes grossières qu'il avait glanées, une à une, au prix de son sang, mais qui le consolait si bien de ses souffrances que, pour la grossir encore, il était prêt à braver de nouveau les plus affreux tourments !

***

Pourtant le moment approchait où le P. Jogues allait être rendu à la liberté. Dieu se contentait pour cette fois de l'intention où était son serviteur de mourir pour lui : comme le zèle apostolique de l'héroïque esclave n'était rien moins qu'un vain amour propre ou une orgueilleuse obstination, ce zèle allait céder aux circonstances et dévier doucement sous l'impulsion du ciel.

Vers la fin du mois d'août 1643, le P. Jogues pêchait avec ses maîtres sur les bords de l'Hudson. Renvoyé à Andagaron avant la saison, il traversait le poste hollandais de Renselaerswich, quand on y apprit de source

certaine que les Iroquois devaient le mettre à mort à son arrivée. A supposer qu'un miracle le garantît encore, ces sauvages étaient décidés à l'empêcher d'avoir aucune communication ultérieure, soit avec leurs enfants, soit avec leurs prisonniers. Le gouverneur de Renselaerswich, ému de pitié, conjura le prisonnier de profiter d'un vaisseau qui était en partance pour s'évader. Le P. Jogues refusa d'abord, mais sur de nouvelles et plus pressantes instances, il demanda une nuit pour prier avant de se décider. Le gouverneur protestant n'en pouvait croire ses sens ! Le lendemain, le Père qui, après avoir passé la nuit en prières, avait constaté que son apostolat ne pouvait se continuer chez les Iroquois pour le moment, vint annoncer à son libérateur qu'il acceptait l'offre qu'on lui avait faite et qu'il était prêt à en profiter.

« Vers le soir, raconte le missionnaire, pour mieux cacher mon dessein...je me retirai avec dix ou douze Iroquois dans une grange où nous passâmes la nuit... Les Iroquois la ferment fortement et viennent se coucher auprès

de moi, surtout un d'eux qui avait quelque charge de me surveiller...

« Me voyant serré de si près, et la grange bien fermée et entourée de chiens qui m'accuseraient si je prétendais sortir, je crus quasi que je ne pourrais m'évader. Je me plaignais doucement à mon Dieu de ce que, m'ayant donné la pensée de me sauver, il en bouchait les voies et chemins.

« Je passai encore cette autre nuit sans dormir. Le jour s'approchant, j'entendis les coqs chanter. Bientôt après un valet du laboureur hollandais qui nous avait hébergés dans sa grange, y étant entré par je ne sais quelle porte, je l'abordai doucement et lui fis signe (car je n'entendais pas son flamand) qu'il empêchât les chiens de japper. Il sort incontinent, et moi après, ayant pris auparavant tout mon meuble qui consistait dans un petit office de la Vierge, un petit Gerson et une croix que je m'étais faite pour conserver la mémoire des souffrances de mon Sauveur.

« Étant hors de la grange... je passe par dessus une barrière et je cours droit à la rivière où était le navire. C'est tout le service que put me rendre ma jambe bien blessée,

car il y avait un bon quart de lieue... Je trouvai le bateau, comme on me l'avait dit ; mais la mer s'étant retirée, il était à sec. Je le pousse pour le mettre à l'eau ; n'en pouvant venir à bout par sa pesanteur, je crie au navire qu'on m'amène l'esquif pour me passer. Point de nouvelles : je ne sais si on m'entendait : quoi qu'il en soit personne ne parut.

« Le jour cependant commençait à apprendre aux Iroquois le larcin que je faisais de moi-même. Je craignais qu'ils ne me surprissent dans ce délit innocent. Lassé de crier, je retourne au bateau. Je prie Dieu d'augmenter mes forces : je fais si bien, tournant le canot bout pour bout et le poussant si fortement que je le mets à l'eau. L'ayant fait flotter, je me jette dedans et m'en vais tout seul au navire sans être découvert d'aucun Iroquois.

« On me loge aussitôt à fond de cale et, pour me cacher, on met un grand coffre sur l'écoutille. Je fus deux jours et deux nuits dans le ventre de ce vaisseau, avec une telle incommodité que je pensai étouffer et mourir de puanteur (1). »

---

1. Lettre au R. P. Ch. Lalemant, 30 août 1643.

***

L'évasion avait réussi, et néanmoins le navire mit à la voile sans emmener l'évadé. Le P. Jogues était redescendu à terre pour calmer l'effroi de la colonie que les Iroquois, furieux de sa fuite, parlaient de saccager ; il allait même se remettre volontairement entre leurs mains, quand la plupart d'entre eux se retirèrent, satisfaits des 300 francs de rançon qu'on leur avait donnés. La colonie ne courait plus dès lors aucun danger ; mais le fugitif n'en était pas pour cela en sûreté. « Si Notre-Seigneur ne me protège d'une façon quasi-miraculeuse, écrivait-il, les sauvages qui vont et viennent ici à tous moments me découvriront... Or, s'ils avaient une telle rage contre moi avant ma fuite, quel traitement me feront-ils, me voyant retombé en leur pouvoir ? Je ne mourrai point d'une mort commune... »

Pendant six semaines le P. Jogues vécut dans ces perpétuelles alarmes, caché dans un grenier où les sauvages venaient souvent. Une cloison de planches mal jointes et quelques futailles vides derrière lesquelles il se blottis-

sait le protégeaient seules : elles suffirent à Dieu pour le sauver.

***

Le 5 janvier 1644, de bon matin, un passant s'arrêtait à la porte du collège de Rennes et demandait à parler au P. Recteur. En voyant sa figure hâve et décharnée, ses grossiers vêtements en lambeaux, le F. portier le prit d'abord pour un mendiant. C'était le Père Jogues, l'évadé de Renselaerswich.

Parti de cette ville vers le milieu d'octobre et de New-Amsterdam[1] le 5 novembre, il avait fait la traversée sur le tillac d'un lougre de cinquante tonneaux qui avait failli naufrager deux ou trois fois. Après avoir touché à Falmouth, il avait été déposé, le jour de Noël, par un bateau charbonnier sur la côte de Saint-Pol de Léon, et il en arrivait à pied. On juge de la vénération avec laquelle ses frères en religion le reçurent ! Le saint confesseur de la foi souffrait beaucoup de ces témoignages de respect ; c'est à grand'peine qu'on obtenait qu'il parlât de sa captivité, et les supérieurs

1. Aujourd'hui New-York.

durent lui donner un ordre positif pour l'amener à relater par écrit les principaux incidents de ces longs mois de douleurs ([1]).

Son humilité fut mise à une bien plus rude épreuve encore lorsque appelé à Paris, il fut contraint d'aller à la cour, où la Reine régente avait exprimé le désir de le voir. « On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonges, avait dit Anne d'Autriche, en voici un qui est une vérité, où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable. » Elle accueillit le missionnaire avec les plus grands honneurs et, à la vue des cicatrices à peine fermées dont les membres du vaillant soldat étaient en quelque sorte labourés, elle ne put retenir ses larmes. — Mais plus la vénération croissait autour de lui, plus le P. Jogues, surnaturellement attiré par l'espoir de cueillir enfin la palme du triomphe, sollicitait de ses Supérieurs la permission de retourner au Canada. Cette grâce lui fut accordée : après avoir dit adieu une seconde fois à sa vieille mère, il quitta de nouveau la

1. C'est cette relation que nous avons plusieurs fois citée.

France et, au printemps de 1644, il s'embarqua à la Rochelle pour Québec.



Il aborda devant cette ville vers la fin du mois de juin suivant. Le P. Vimont, supérieur de la mission, l'envoya aussitôt à Ville-Marie [1], où un grand nombre de sauvages se réunissaient pour la traite chaque année. En y arrivant, le P. Jogues trouva le pays plus que jamais en feu : les Iroquois avaient donné à la guerre un caractère de barbarie atroce. Mais, par une conduite providentielle des événements, leur ancien prisonnier allait devenir auprès d'eux l'ambassadeur de la France et faire refleurir pour un temps la paix dans ce pays désolé.

Si cruelle en effet qu'eût été la guerre du côté des Iroquois, elle leur avait été bien plus coûteuse encore. Un bon nombre de leurs combattants les plus braves étaient tombés sous les coups des Français. Ils se résignèrent donc à traiter. Les pourparlers furent très longs, mais ils aboutirent enfin à un accord

1. Aujourd'hui Montréal.

provisoire qui fut conclu à Québec. C'est cet accord qu'il fallait faire ratifier par une assemblée plénière des villages et l'envoi d'un ambassadeur à cette assemblée s'imposait. Mission bien dangereuse à remplir auprès de ces sauvages aussi crédules qu'inconstants et dont le tomahawk capricieux était médiocrement respectueux des immunités diplomatiques, si tant est qu'il les connût !

Pour assurer le succès d'une aussi délicate négociation, le gouverneur résolut de donner ses pleins pouvoirs au P. Jogues. La religion aussi bien que la France était intéressée à l'entreprise. Les Supérieurs ne pouvaient guère dès lors s'opposer au choix du gouverneur. Après avoir mûrement réfléchi, ils donnèrent leur consentement ; mais leur paternelle prudence se refusa à imposer ce voyage à l'apôtre: ils se contentèrent de le lui proposer.

Si bien domptée que soit la nature dans le cœur des Saints, elle n'y meurt jamais entièrement toutefois. Irrésistiblement gouvernée par une volonté que la grâce fortifie, elle garde en face du sacrifice ses répugnances et ses tressaillements. Le chrétien, qui ignore

le mensonger orgueil du stoïcien, avoue ces faiblesses instinctives, il s'en humilie : puis, comme son Divin Maître à Gethsémani, il laisse jaillir de son âme, sous la pression de l'amour, un *Fiat* qui n'en est que plus méritoire aux yeux de Dieu.

C'est ce qui arriva au P. Jogues, comme il le rapporte avec une simplicité touchante dans sa lettre d'acceptation (2 mai 1646).

« Croiriez-vous bien qu'à l'ouverture des lettres de Votre Révérence, mon cœur a été comme saisi de crainte au commencement... La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé. Mais Notre-Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra le calme encore davantage. Oui, mon Père, je veux tout ce que Notre-Seigneur veut, au prix de mille vies. Oh ! que j'aurais de regret de manquer une si bonne occasion ! Pourrais-je souffrir la pensée qu'il a tenu à moi que quelques âmes ne fussent sauvées ! J'espère que sa bonté qui ne m'a jamais abandonné dans les autres rencontres, m'assistera encore : Lui et moi nous sommes capables de passer sur le ventre de toutes les difficultés qui se pourraient opposer... »

Quelques jours après, le 16 mai, l'apôtre partait en effet de Trois-Rivières, en compagnie d'un Français, Jean Bourdon, et de quelques naturels. Le voyage se fit péniblement à cause de la chaleur, mais sans encombre. Le 10 juin, l'assemblée générale des chefs se tint, au milieu d'un grand concours de peuple. Combien ne comptait-elle pas de bourreaux dans son sein ! Mais les bourreaux faisaient semblant de ne pas reconnaître leur ancienne victime. Quant à celle-ci, elle parla avec tant d'éloquence et elle appuya si bien ses discours des présents d'usage, colliers de porcelaine, haches, instruments divers, que la paix fut votée. Le P. Jogues en profita pour visiter et confesser plusieurs prisonniers chrétiens. Il baptisa aussi quelques enfants, prêts à partir pour le ciel, puis, sur l'invitation des anciens, il reprit la route de Québec, où il rentra heureusement le 3 juillet.

***

Le 27 septembre suivant, il repartait de cette ville, accompagné de Jean de La Lande et d'un Huron, pour aller hiverner chez les Iroquois.

« Ils sont venus, écrivait-il à un Père de France, faire quelques présents à notre gouverneur pour retirer des prisonniers qu'il avait et traiter de paix avec lui, au nom de tout le pays. Elle a été conclue au grand contentement des Français. Elle durera ce qui plaira à Notre-Seigneur.

« On juge nécessaire ici pour l'entretenir et voir doucement ce que l'on peut faire pour l'instruction de ces peuples d'y envoyer quelque Père. J'ai sujet de croire que je serai envoyé, ayant quelque connaissance de la langue du pays. Vous voyez combien j'ai besoin d'un secours puissant de prière, étant au milieu de ces barbares. Il faudra demeurer parmi eux, sans avoir presque la liberté de prier, sans messe, sans sacrements. — Il faudra être responsable de tous les accidents entre les Iroquois et les Français, les Algonquins et les Hurons...

« Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo* (1) ; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé et que le peu de sang répandu

1. « J'irai et ne reviendrai pas. »

en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur...

« Adieu, mon cher Père, priez Notre-Seigneur qu'il m'unisse inséparablement à Lui ! »

Ces graves pressentiments ne devaient point tarder à se réaliser : Dieu acceptait cette fois l'holocauste et il allait abandonner la généreuse victime sur la terre pour la couronner dans le ciel.

La fureur des Iroquois s'était rallumée en effet. Exaspérées par diverses calamités publiques, ces peuplades farouches en avaient fait peser la responsabilité sur leurs alliés de la veille et elles avaient décidé de reprendre la guerre contre eux. Aussitôt diverses bandes s'étaient mises en campagne : c'est dans l'une d'elles que le P. Jogues vint tomber, le 15 octobre, alors qu'il croyait le pays entièrement pacifié.

Les liens dont on le garrotta et les mauvais traitements qu'il dut subir lui firent comprendre aussitôt l'imminence du péril. Il la vit plus clairement encore le surlendemain, à

son entrée dans ce village d'Andagaron, où il avait passé treize longs mois de captivité. Comme la première fois, les conques sonnèrent en guise de trompettes triomphales, la population accourut, et la scène barbare que nous avons décrite déjà se renouvela sans pitié. En vain, le patient avait-il essayé de rappeler les traités : les cris de mort couvraient sa voix. On l'accablait de coups de bâton. Un de ces furieux lui arracha même des lambeaux de chair sur les bras et sur les épaule et les dévora sous ses yeux en disant : « Voyons, si cette chair blanche est une chair de Manitou. »

« Non, répondait la victime, avec une douce fermeté, je ne suis qu'un homme comme vous; mais je ne crains pas la mort. Pourquoi du reste me faites-vous mourir ? Je suis venu pour affermir la paix, pour vous conduire au ciel et vous me traitez en bête fauve ! Craignez la punition du Grand Esprit ! »

Cependant, la première rage passée, les avis étaient partagés. Deux familles puissantes voulaient à tout prix sauver les captifs. Il fut convenu qu'on en référerait à l'assemblée

plénière des chefs et des anciens, qui fut immédiatement convoquée à Tionnontoguen. Elle décida qu'on rendrait les prisonniers à la liberté. Mais quand ses délégués arrivèrent à Andagaron pour y porter cette nouvelle il était trop tard. Sur la palissade de l'enceinte, fixée à un pieu, ils purent voir la tête sanglante du P. Jogues, perfidement abattu d'un coup de hache et décapité immédiatement après.

Le dernier vœu du martyr était rempli : Notre-Seigneur l'avait « inséparablement uni à Lui ».

***

Martyr, avons-nous dit, car un Souverain Pontife n'a pas craint de donner par avance ce titre à l'infatigable apôtre des Iroquois. Lorsque, en effet, au retour du P. Jogues en Europe, on demanda pour lui au Pape la permission de célébrer le saint sacrifice, malgré la mutilation de ses mains, Urbain VIII répondit : « Il serait indigne qu'un martyr de Jésus-Christ ne pût pas boire le Sang de Jésus-Christ. *Indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem* », et il accorda la permission demandée.

Dans cette parole, nous saluons un présage. Puisse, par la miséricorde divine, l'Église ne point tarder à le ratifier (1) ! Puisse-t-elle glorifier ainsi du même coup le héros, qui est monté si haut dans le sacrifice, et le Dieu qui, après l'y avoir poussé de sa main toute-puissante, l'y a si miséricordieusement soutenu !

1. Le 3e concile plénier de Baltimore a signé un postulatum au Saint-Siège dans ce sens.



DU MÊME AUTEUR :

Petites vies de Saints de la Compagnie de JÉSUS, brochures in-16, avec filets rouges et couvertures en papier parchemin :

SAINT JEAN BERCHMANS ... fr. 0-35

Cent exemplaires numérotés ont été tirés sur papier Wathman... ... ... fr. 2-00

SAINT ALPHONSE RODRIGUEZ, fr. 0-35

SAINT PIERRE CLAVER ... fr. 0-35

SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS, fr. 0-40

SAINT LOUIS de GONZAGUE fr. 0-35

SAINT STANISLAS de KOSTKA, fr. 0-35

